



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID: 062-200018083-20260625-D7220260625-DE

Séance du 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-neuf cinq à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi dix-huit juin, se sont réunis à la salle des Potiers, place des Potiers, à Desvres sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY

Délibération n°72-2026-06-25

Etaient présents :

M. Dominique CHIVET, M. Christophe GUCHE, Mme Monique GOUDAL, M. Vincent LACHERE, M. Benoît LONGUET, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Jean-Christophe SERGENT, M. Marc DENAVAUT, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, M. Simon LEMAIRE, Mme Anne DACHICOURT, Mme Véronique BALLY, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Jean-Claude RETAUX, M. Philippe DEMOLLIENS, M. Jean-Marc DUFOUR, Mme Anne FOQUET, Mme Anita THOMAS, M Jackie BAHEUX, M Mathieu DELATTRE, Mme Colette DUCHATEL, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain LOUVET, Mme Julie WALLE, Mme Maryse BEAUSSE, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Claude PRUDHOMME à M. Francis GRANDERIE
Mme Marylise THILLIEZ à M. Marc DEMOLLIENS
M. Jean-François SAGOT à M. André GOUDALLE
M. Alain MAQUINGHEN à M. Christophe DOUCHAIN
Mme Rebecca CHATILLON à Mme Maryse BEAUSSE

Etait excusé :

M. Dominique CHIVET

Etaient remplacés :

M. Hervé BROUART par M. Vincent HAMY
M. Marc COUSIN par Mme Caroline LECOFFRE
M. Xavier BAILLY par Mme Sylvie TERRY

Etait absente :

Mme Martine GOURNAY-PRUD'HOMME

Secrétaire de séance :

M. Simon LEMAIRE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	45
Excusés avec pouvoir à un titulaire	5
Remplacés par un suppléant	3
Excusé	1
Absent	1
Nombre de votes	50

Délibération n°72-2026-06-25

Objet : Demande de subvention aide européenne programme Hauts de France FEDER/FSE/FTJ 21-27

Le territoire de Desvres-Samer se situe au sein du Pays Boulonnais et à proximité immédiate de territoires bénéficiant d'une forte attractivité. En effet, il peut s'appuyer sur une identité locale forte, grâce à ses nombreux atouts, comme le Cheval Boulonnais, la fraise de Samer ou encore la faïence de Desvres.

L'enjeu est donc d'assurer une coordination entre les multiples acteurs, afin d'assurer une meilleure visibilité de l'offre touristique globale. Il conviendra de s'appuyer sur nos particularismes locaux et équipements structurants du territoire. Développer l'attractivité de notre collectivité permettra de renforcer celle du Pays Boulonnais dans sa globalité, l'expérience visiteur ne s'arrêtant pas aux frontières administratives des territoires.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le programme opérationnel Hauts de France FEDER/FSE/FTJ 21-27,

Vu le plan de financement prévisionnel du projet de la CCDS,

Vu la décision du bureau n°04-2026-02 relative à la demande de subvention aide européenne programme Hauts de France FEDER/FSE/FTJ 21-27,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du bureau communautaire en date du 11 juin 2026,

Considérant que la région demande l'adoption d'une délibération du conseil communautaire pour l'instruction du dossier,

Considérant que la CCDS souhaite mettre en œuvre l'attractivité du territoire,

Considérant que ce projet est éligible à un co-financement européen au titre du FEDER/FSE/FTJ,

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver la réalisation du projet (application de géocaching, de matériel de communication, le financement d'un poste de numéricien dédié en assistance technique, outil de gestion des réservations et des

paiements et la mise en place de bornes interactives (tickets à Naturéo),

- De déposer une demande de subvention au titre du FEDER/FSE/FTJ 21-27 pour un montant de 49 470,00€ selon le plan de financement prévisionnel décrit ci-dessous,
- D'autoriser le Président à signer les documents afférents.

Dépenses prévisionnelles HT		Recettes prévisionnelles HT	
Mise en place d'une application de géocaching (Totémus)	9 700,00€	Subvention (60%)	49 470,00€
Matériel de communication pour la réalisation de reportages sur le territoire	8 000,00€	Autofinancement CCDS (40%)	32 980,00€
Financement du poste de numéricien dédié en assistance technique auprès des communes	40 250,00€		
Naturéo : outil de gestion des réservations et des paiements et mise en place de bornes interactives pour l'achat de tickets	24 500,00€		
TOTAL	82 450,00€	TOTAL	82 450,00€

Approuvé à l'unanimité par le conseil communautaire

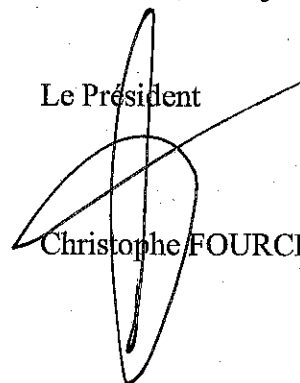
Fait et délibéré à Desvres, le 25 juin 2026

Le secrétaire de séance



Simon LEMAIRE

Le Président



Christophe FOURCROY